



CONDITIONS D'ACCUEIL

Garde à domicile

1. Conditions d'accueil

- Les gardes sont réalisées exclusivement sur réservation.
- Un seul chien est accueilli par période de garde, sauf pour plusieurs chiens appartenant au même foyer et après validation.
- Des chats vivent au domicile. Les chiens présentant une forte réactivité ou un comportement incompatible avec leur présence ne pourront pas être accueillis.

2. Pré-visite obligatoire

Une pré-visite est obligatoire avant toute première prestation. Cette rencontre permet de faire connaissance, d'évaluer les besoins du chien et de vérifier que la prestation est adaptée.

La pré-visite est facturée 20 €. Ce montant est déduit de la première réservation d'un montant minimum de 80 €, effectuée dans un délai de 30 jours.

3. Nuit de validation

Avant toute première garde de plusieurs jours, une nuit de validation est organisée.

Cette nuit est offerte lorsque le chien est déposé en soirée et récupéré au plus tard à 8 h 00 le lendemain matin, sans promenade ni présence prolongée en journée.

Si une promenade est demandée ou si la récupération intervient après 8 h 00, la prestation est facturée au tarif de garde en vigueur.

À l'issue de cette nuit de validation, je me réserve le droit de refuser la garde si les conditions de sécurité, de bien-être du chien ou de cohabitation avec les animaux présents au domicile ne sont pas réunies.

4. Déroulement du séjour

Chaque chien bénéficie d'un accueil dans un cadre familial, calme et sécurisé.

Un minimum de 2 heures de promenades quotidiennes est assuré, dans le respect de son âge, de son état de santé, de ses capacités physiques et des conditions météorologiques.

Des temps de sociabilisation avec d'autres chiens peuvent être proposés lorsqu'ils sont compatibles avec le tempérament du chien et réalisés dans un cadre sécurisé.

5. Santé et alimentation

Le propriétaire s'engage à fournir :

- l'alimentation habituelle en quantité suffisante pour toute la durée du séjour ;
- les éventuels traitements avec une ordonnance ou des consignes écrites ;
- le carnet de santé à jour ou une copie des informations utiles ;
- les coordonnées du vétérinaire habituel.

Afin d'éviter tout trouble digestif, aucune modification de l'alimentation ne sera effectuée pendant la garde, sauf nécessité vétérinaire.

6. Comportement

Je me réserve le droit de refuser ou d'interrompre une garde si le comportement du chien présente un risque pour lui-même, les autres animaux, les personnes ou le bon déroulement de la garde.

7. Dégradations

Le propriétaire reste responsable des dégradations causées par son chien.

En cas de dommages importants, une participation financière pourra être demandée sur présentation d'éléments permettant d'évaluer le coût de la réparation ou du remplacement.

L'usure normale liée à la présence d'un animal n'est pas concernée.

8. Urgence vétérinaire

En cas d'urgence, toutes les mesures jugées nécessaires pourront être prises dans l'intérêt du chien.

Les frais vétérinaires engagés pendant la garde restent à la charge du propriétaire, sauf faute avérée du gardien.

9. Acceptation du règlement

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

Client :

Prestataire : Pierard Frédéric

Toutou et Nous – Pierard Frédéric

SIRET : 10139905300012

Vertou (44120)

07 67 04 80 26

contact@toutouetnous.fr